

## **Avis de promulgation**

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance extraordinaire du 16 avril 2018, le règlement suivant :

**Règlement 1059-18 autorisant la réalisation d'une étude  
d'avant-projet pour la réfection de l'aréna du Complexe sportif  
Jean-Marie-Jobin, et pour ce faire, un emprunt au montant  
de 62 020 \$, remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 25 mai 2018. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 29<sup>e</sup> jour de mai 2018

Céline LeBlanc  
Greffière